



Présentation prébudgétaire au Comité permanent des finances de la Chambre des communes

Présentée par Maytree

Août 2016

Présentation prébudgétaire au Comité permanent des finances de la Chambre des communes

À l'intention des membres du Comité permanent des finances de la Chambre des communes

Maytree a pour vocation de trouver des solutions pour lutter contre la pauvreté depuis 1982. Nous collaborons avec les gouvernements, les chercheurs, les organismes communautaires et à but non lucratif afin de bâtir des collectivités solides et dynamiques.

Nous sommes heureux de formuler des commentaires et des recommandations dans le cadre de l'élaboration du budget fédéral de 2017. Bien que Maytree s'occupe d'un vaste éventail de politiques et de programmes qui touchent la vie des Canadiens vivant dans la pauvreté, nous aimerions axer nos commentaires sur un seul programme essentiel à l'atteinte de l'objectif visant à enrayer la pauvreté au Canada : l'Allocation canadienne pour enfants.

Un investissement transformateur

Dans le dernier budget fédéral, le gouvernement a instauré l'Allocation canadienne pour enfants. Le nouveau programme s'appuie sur les points forts des réformes qui avaient entraîné la mise en place de la Prestation fiscale canadienne pour enfants et du Supplément de la prestation nationale pour enfants il y a près de 20 ans afin de réduire la pauvreté chez les enfants et d'enrayer le piège de l'aide sociale. Les nouvelles réformes constituent un changement de politique transformateur qui fournira une aide immédiate et considérable aux familles à faible revenu ayant des enfants. Cette prestation devrait permettre à un nombre conservateur de 300 000 personnes de sortir de la pauvreté. Certains analystes suggèrent plutôt un nombre s'élevant à 397 000 personnes¹. Il s'agit de la mesure la plus importante prise pour réduire la pauvreté au Canada en une seule génération. L'Allocation canadienne pour enfants est un investissement fondé sur des approches éprouvées visant à réduire la pauvreté et à offrir un soutien direct aux personnes qui en ont le plus besoin.

Au moment où nous élaborons cette présentation, les familles canadiennes s'appêtent à recevoir leur premier versement de l'Allocation canadienne pour enfants. Avec cet argent, elles commenceront à se procurer des biens et services, ce qui sera bénéfique tant pour leur famille que pour leur économie locale. De solides éléments de preuve démontrent que les transferts inconditionnels versés aux familles à faible revenu sont dépensés judicieusement : les familles utilisent l'argent pour couvrir les dépenses liées à la santé et à l'éducation de leurs enfants ainsi que pour améliorer les conditions de vie dans l'ensemble de la famille². Elles achèteront ainsi des aliments plus sains et des fournitures scolaires, choisiront un meilleur logement et paieront pour le service de garde de leurs enfants. Comme elle favorise une meilleure santé et de meilleurs résultats scolaires auprès des enfants, l'Allocation canadienne pour enfants est un investissement majeur dans la prospérité future du pays. De manière tout aussi importante, elle respecte la dignité des Canadiens en leur permettant de choisir eux-mêmes la façon de l'utiliser.

Bref, tout le monde profite de l'Allocation canadienne pour enfants.

Préserver l'investissement

Dans sa forme actuelle, l'Allocation canadienne pour enfants a un potentiel de lutte contre la pauvreté qui risque de s'éroder au fil du temps puisqu'il n'est pas prévu que les versements soient rectifiés pour tenir compte de l'inflation. Sa valeur réelle sera donc réduite.

Dans cette optique, nous recommandons respectueusement que le gouvernement fédéral **préserve les bienfaits de cet investissement en indexant l'Allocation canadienne pour enfants sur l'inflation dans le budget de 2017**. Nous axons notre présentation sur cet élément précis en raison de son incidence réelle et considérable sur 90 % des familles canadiennes avec enfants qui reçoivent des prestations, particulièrement celles ayant les plus faibles revenus.

L'inflation n'a pas été une préoccupation importante pour l'économie canadienne au cours des dernières années. Cependant, même lorsque les taux d'inflation sont relativement bas, la diminution en termes réels des versements de l'Allocation canadienne pour enfants aura de graves répercussions sur les personnes dont le budget est très serré et pour qui chaque dollar compte. De plus, nous ne pouvons pas supposer que le taux d'inflation restera faible à plus long terme.

Selon les prévisions de la Banque du Canada, le taux d'inflation sera de 2,1 % en 2017 et tournera autour de 2 % pour les quelques années à venir³. Au début du programme en juillet 2016, la prestation maximale était de 6 400 \$ pour chaque enfant âgé de moins de six ans habitant dans un foyer dont le revenu est inférieur à 30 000 \$. Sans indexation pour tenir compte de l'inflation, le pouvoir d'achat de la prestation chutera de 382,61 \$ d'ici 2019.

Année (taux d'inflation prévu)	2016	2017 (2,1 %)	2018 (2 %)	2019 (2 %)
Valeur réelle de l'Allocation canadienne pour enfants (en dollars en 2016)	6 400 \$	6 265,50 \$	6 140,19 \$	6 017,39 \$

Concrètement, le coût moyen des services de télécommunications, y compris les services de téléphonie et d'Internet, sont de 100 \$ à 212 \$ par mois⁴. Une perte de 382,61 \$ équivaldrait à avoir de la difficulté à payer ces factures pendant deux mois et demi. Or, de nos jours, ces services sont essentiels pour rechercher un emploi, accéder aux services gouvernementaux, effectuer les travaux scolaires et rester en contact avec les amis et la famille.

De plus, le coût de nombreux produits de base augmente plus rapidement que le taux d'inflation. En 2016, le prix des denrées alimentaires dans l'ensemble devrait augmenter de 4 %⁵, une tendance qui se maintient par rapport à 2015, alors que le coût moyen des fruits frais a connu une hausse de 6,3 % et celui des légumes frais, de 8,1 %⁶.

De la même manière, le coût des logements augmente plus rapidement que l'inflation. En 2015, le loyer mensuel moyen d'un appartement de deux chambres a grimpé de 2,9 %, soit près du triple du taux d'inflation en vigueur cette année-là⁷.

Les coûts liés au service de garde augmentent également plus rapidement que l'inflation dans de nombreuses villes canadiennes. En 2015, les tarifs de service de garde ont augmenté de 3 % à Mississauga, de 4 % à St. John's et de 5 % à London⁸.

Le ministre Duclos a suggéré une indexation de l'Allocation canadienne pour enfants en 2019⁹. Cependant, tout délai à cette mesure aura une incidence sur les familles qui en ont le plus besoin. Après avoir fait de grands pas vers la réduction de la pauvreté dans le budget de 2016, l'absence de révision ne fera que nous faire revenir progressivement en arrière.

La mesure la plus simple pour réduire la pauvreté et renforcer l'économie serait pour le gouvernement fédéral d'indexer la valeur de l'Allocation canadienne pour enfants en fonction de l'inflation dans le prochain budget, sans délai.

Préparée par Bonnie Mah et Noah Zon

- 1 MACDONALD, David. « 3 Positive Steps Toward Ending Poverty in Canada. » Behind the Numbers. CENTRE CANADIEN DE POLITIQUES ALTERNATIVES. 20 juillet 2016. Web. 26 juillet 2016. <<http://behindthenumbers.ca/2016/07/20/3-positive-steps-toward-ending-poverty-in-canada/>> [EN ANGLAIS SEULEMENT]
- 2 JONES, Lauren, Kevin MILLIGAN et Mark STABLE. « How do families who receive the CCTB and NCB spend the money? » MARTIN PROSPERITY INSTITUTE. 20 avril 2015. Web. 26 juillet 2016 <<http://martinprosperity.org/content/how-do-families-who-receive-the-cctb-and-ncb-spend-the-money/>> [EN ANGLAIS SEULEMENT]
- 3 BANQUE DU CANADA. « Rapport sur la politique monétaire – Juillet 2016. » Juillet 2016. Web. 26 juillet 2016 <<http://www.banqueducanada.ca/wp-content/uploads/2016/07/rpm-2016-07-13.pdf>>
- 4 LAW FORD, John, et Alysia LAU. Aucun consommateur laissé pour compte : Une politique canadienne d'abordabilité des services de communications à l'ère numérique. CENTRE POUR LA DÉFENSE DE L'INTÉRÊT PUBLIC. Janvier 2015. Web. 26 juillet 2016 <<http://www.piac.ca/wp-content/uploads/2015/03/PIAC-No-Consumer-Left-Behind-Final-Report-French.pdf>>
- 5 « Canadians will pay \$345 more for food in 2016. » THE FOOD INSTITUTE. 1^{er} juin 2016 Web. 26 juillet 2016 <<http://foodinstitute.ca/canadians-will-pay-345-more-for-food-in-2016/>> [EN ANGLAIS SEULEMENT]
- 6 Statistique Canada. « Indice des prix à la consommation : Revue annuelle, 2015. » Statistique Canada. 22 janvier 2016. Web. 26 juillet 2016 <<http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/160122/dq160122c-fra.htm>>
- 7 Société canadienne d'hypothèque et de logement « Perspectives du marché de l'habitation – Faits saillants pour le Canada. » Automne 2015. Web. 26 juillet 2016 <https://www.cmhc-schl.gc.ca/odpub/esub/64593/64593_2015_Q04.pdf?fr=1470930703579>
- 8 MACDONALD, David, et Thea KLINGER. « They Go Up So Fast: 2015 Child Care Fees in Canadian Cities. » CENTRE CANADIEN DE POLITIQUES ALTERNATIVES. Décembre 2015. Web. 26 juillet 2016 <https://www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/National%20Office/2015/12/They_Go_Up_So_Fast_2015_Child_Care_Fees_in_Canadian_Cities.pdf> [EN ANGLAIS SEULEMENT]
- 9 MONSEBRAATEN, Laurie. « Child benefit to pull record number of kids out of poverty, minister says. » TORONTO STAR, le 15 juin 2016. Web. 26 juillet 2016 <<https://www.thestar.com/news/gta/2016/06/15/child-benefit-to-pull-record-number-of-kids-out-of-poverty-minister-says.html>> [EN ANGLAIS SEULEMENT]

Tous droits réservés © Maytree 2016
170, rue Bloor Ouest, bureau 804
Toronto (Ontario) M5S 1T9
CANADA
+1-416-944-2627
info@maytree.com
www.maytee.com
@maytree_canada